



Les Carnets de ressources

51 pages d'adresses sûres pour aller plus loin après chaque livre, révisées chaque lundi, à poser dans une bibliothèque.

Pour chacun de ses 51 livres, l'éditeur parisien FormadiLib publie un Carnet de ressources : une page gratuite, sans inscription, qui rassemble des adresses choisies une à une. Cette notice dit qui nous sommes, comment nous choisissons les adresses, comment nous les vérifions, et ce qu'une bibliothèque peut en faire.

51 Carnets, un par livre	759 adresses lues et datées	5 collections, cinq publics	0 publicité, vente, inscription	Lundi révision, bulletin, flux RSS
------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------	---	--

QUI NOUS SOMMES

FormadiLib est l'activité d'édition de Formadi Conseil, société de conseil et de formation installée à Paris. La maison publie des livres brochés et numériques qui rendent service : cinq collections, cinquante et un titres à ce jour, une sixième collection, Sortir de..., annoncée pour novembre 2026.

Connais-moi raconte quinze grandes vies, de saint Augustin à Elizabeth II. Femmes au travail réunit seize guides sur la légitimité et la place des femmes dans la vie professionnelle. Lignes de conduite traite de la décision et du management à partir de situations réelles. Après 60 ans, plus de... accompagne la vie après la retraite. L'Art de... remet en lumière des classiques pour écrire et calculer.

La maison travaille avec l'intelligence artificielle et le dit : un manifeste publié sur le site explique ce que l'outil fait et ce qu'il ne fait pas. Les choix éditoriaux, les sources et la responsabilité des textes restent ceux de l'éditeur. Chaque manuscrit passe par douze relectures, dont une consacrée aux tics d'écriture des machines. Les livres s'appuient sur des sources citables et des données vérifiables.

CE QU'EST UN CARNET DE RESSOURCES

Un livre ouvre une question ; il ne peut pas tout y loger. Pour chacun de nos livres, un Carnet de ressources prend le relais : une page web gratuite, sans inscription ni compte, qui rassemble des adresses sûres rangées par usage.

Chaque Carnet commence par une porte d'entrée, « Par où entrer ? » : le lecteur dit qui il est, salariée, manager, enseignant, voyageur, lecteur curieux, et le Carnet lui indique la rubrique à ouvrir d'abord. Pour les biographies : les lieux à visiter, les archives, les discours, les œuvres et les images. Pour les guides : Comprendre, Agir, Écouter, Chiffres et droits. Un épisode audio de six minutes, gratuit et sans inscription, accompagne chaque Carnet.

Au 19 octobre 2026, les cinquante et un Carnets réunissent 759 adresses.

Page d'ensemble :

formadilib.fr/pages/carnets-de-ressources.html

Un exemple complet : [le Carnet de Churchill](#)

TEXTE À REPRENDRE DANS UNE SITOTHÈQUE OU UNE SÉLECTION

Les Carnets de ressources FormadiLib : pour chacun des 51 livres de l'éditeur parisien FormadiLib, une page gratuite d'adresses sûres pour aller plus loin après la lecture. Musées, archives, émissions, fiches officielles, travaux de recherche en accès libre : 759 adresses, chacune ouverte, lue, décrite en une ligne et datée. Sans publicité ni lien de vente. Révision de tous les liens chaque lundi, avec bulletin publié ; flux RSS général et par collection. Cinq thèmes : grandes figures de l'histoire, femmes au travail, décision en entreprise, vie après 60 ans, écrire et calculer.

Adresse à lier : formadilib.fr/pages/carnets-de-ressources.html · Flux RSS général : formadilib.fr/flux/carnets.xml (un flux par collection sur la page bibliothèques). Les textes de cette notice se reprennent librement, tels quels ou raccourcis.

CE QUI DISTINGUE CES CARNETS D'UNE LISTE DE LIENS

Chaque lundi, toutes les adresses sont contrôlées et un bulletin de révision est publié : adresses vérifiées, remplacées, retirées. Un flux RSS général et un flux par collection permettent de suivre ces révisions et l'arrivée des nouveaux Carnets, au rythme de deux livres par semaine.

COMMENT NOUS CHOISISSONS LES ADRESSES

- Ouverte et lue. Chaque adresse est ouverte et lue par une personne avant d'être retenue. Aucune liste n'est reprise d'un autre site.
- Décrite et datée. Chaque adresse reçoit une ligne qui dit ce que l'on y trouve, et la date à laquelle elle a été vérifiée.
- Des pages qui expliquent. Nous retenons des sources publiques, des archives, des émissions, des travaux de recherche en accès libre. Les tribunes et les pages qui plaident pour une thèse sont écartées.
- Ni publicité, ni vente. Aucune publicité, aucun lien de vente, aucun site commercial dans les Carnets.
- Le droit d'auteur respecté. Quand une œuvre est encore protégée, le Carnet ne propose aucun texte à lire ou à télécharger ; il renvoie vers les institutions qui la conservent. Le Carnet de Churchill le dit explicitement : ses écrits restent protégés en France jusqu'au 1er janvier 2036.
- Un avertissement clair. Chaque Carnet se termine par un encadré « À savoir » : les liens sont donnés à titre d'information, les sites restent sous la responsabilité de leurs éditeurs, et chacun garde son discernement.

COMMENT NOUS LES VÉRIFIONS

- Chaque lundi. Tous les liens des Carnets sont contrôlés chaque lundi à 9 h. Une page disparue, déplacée ou périmée est remplacée ou retirée, et la date de révision est mise à jour en tête du Carnet et sous chaque adresse.
- Un bulletin public. Chaque révision donne lieu à un bulletin daté et chiffré, visible sur la page des Carnets : adresses contrôlées, valides, remplacées, retirées. Vous savez quand la ressource a été revue, et ce qui a changé.
- Des flux RSS. Un flux général et un flux par collection annoncent chaque bulletin, chaque adresse remplacée et chaque nouveau Carnet, au rythme de deux livres par semaine. Un portail ou une bibliothèque peut les afficher ; e-sidoc aussi.
- Une lecture humaine. Un lien qui répond encore mais dont le contenu a changé ne passe pas un contrôle automatique. Les pages remplacées sont relues avant d'entrer dans un Carnet.
- Vos signalements. Toute bibliothèque qui constate un lien défaillant ou une adresse discutable peut l'écrire à lettre@formadilib.fr. Le signalement est traité sous huit jours et une réponse est envoyée.
- Des adresses stables. Les adresses des Carnets ne changent pas. Un lien posé dans une bibliothèque ou une sélection reste valable.

CE QUE VOUS POUVEZ EN FAIRE

- Poser le lien d'un Carnet, d'une collection ou de la page d'ensemble dans votre bibliothèque, votre portail ou une sélection thématique.
- Reprendre librement les textes de présentation de cette notice dans vos outils, tels quels ou raccourcis.
- Utiliser un Carnet et son épisode audio pour préparer une animation : table thématique, atelier, club de lecture, rencontre.
- Imprimer le code QR d'un Carnet sur une table ou un présentoir.
- Afficher dans votre portail le flux RSS d'une collection ou le flux général, pour suivre les révisions et les nouveaux Carnets sans rien avoir à vérifier.
- Nous demander une présentation de trente minutes, en visio, pour votre équipe ou votre réseau.



LA PAGE RÉSERVÉE AUX BIBLIOTHÈQUES

Les 51 Carnets par collection et par public, les textes à reprendre, les flux, les documents : formadilib.fr/pages/bibliotheques.html

CONTACT

Signalement d'un lien, question, présentation en visio de trente minutes à votre équipe ou votre réseau : lettre@formadilib.fr. Les signalements sont traités sous huit jours.

Jean Grimaldi d'Esdra, éditeur · Formadilib, marque de Formadi Conseil · Paris · formadilib.fr

À savoir · Les liens des Carnets sont donnés à titre d'information. Formadilib ne garantit pas l'exactitude de leur contenu et n'engage pas sa responsabilité sur leur pertinence ; ils n'expriment pas toujours notre propre point de vue. S'informer demande de garder l'esprit ouvert : à chacune et à chacun d'exercer son discernement sur ce qu'il peut en tirer. © Jean Grimaldi d'Esdra pour le texte, © Formadi Conseil pour l'édition · Notice du 22 octobre 2026 · formadilib.fr/docs/notice-carnets-bibliotheques.pdf